

2019

CHRS PIERRE VIVIER

Carole JOLLAIN

Directrice

Laurent LEROY

Chef de service éducatif

Yveline FAYON

*Cheffe de service
collectivité*

156 boulevard d'Austrasie
54000 Nancy

Tél. : 03 83 30 43 00

Fax : 03 83 35 27 96

Courriel :
sec.vivier@asso-ars.org



MISSION

Favoriser l'insertion des personnes en situation de grande marginalité en visant l'accès à un logement le plus adapté à la situation de chacun :

- apporter aux personnes accueillies un cadre de vie structuré et un confort d'hébergement suffisant visant à garantir la sécurité des personnes,
- mettre en œuvre un accompagnement global de la personne :
 - . Écoute et soutien psychologique,
 - . accompagnement dans les actes de la vie quotidienne,
 - . accès aux droits,
 - . soutien dans les démarches d'insertion sociale et professionnelle,
 - . accès aux soins,
- proposer des activités socialisantes.

FINANCEMENT

ÉTAT - Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables :
CHRS (BOP 177)

Participations des usagers

LOCAUX MOBILISÉS

35 places :

- **réparties jusqu'en juin 2019 à 24 places** en collectif (22 chambres individuelles et 1 chambre couple) et **11 logements en diffus**.
- **réparties à partir de juillet 2019 à 29 places** en collectif (22 chambres individuelles, 1 chambre couple et 1 pavillon de 5 chambres) et **de 6 logements en diffus**.

ÉQUIPE

Personnel administratif

1 directeur	0,10 ETP
1 secrétaire	0,10 ETP
1 agent d'accueil (CAE)	0,57 ETP
1 aide comptable	0,25 ETP

Personnel social

1 chef de service	0,20 ETP
5 travailleurs sociaux	4,50 ETP

Personnel technique

1 chef de service collectivité	0,40 ETP
1 agent de service	0,50 ETP
1 surveillant de nuit	1,00 ETP
1 agent d'entretien (CAE)	0,57 ETP
1 moniteur d'atelier	0,10 ETP
1 moniteur d'atelier cuisine	0,30 ETP

ACTIVITÉS 2019

Public

53 ménages accueillis (53 personnes différentes) sur l'année
dont :

- 1 couple sans enfant
- 8 femmes seules
- 44 hommes seuls

Activité

Taux d'occupation : **96,36 %**
12 171 journées réalisées

Flux

21 ménages admis
21 ménages sortis

Orientations des ménages à l'issue de la prise en charge

Réorientation vers un autre dispositif.....	5 ménages
Accès au logement	3 ménages
Exclusion	3 ménages
Incarcération.....	3 ménages
Transfert interne	2 ménages
Départ volontaire	2 ménages
Fin de prise en charge	2 ménages
Décès.....	1 ménage

32 personnes présentes au 31 décembre 2019

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	2
2	ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ	2
2.1	Personnes et ménages pris en charge.....	2
2.2	Taux d'occupation	3
2.3	Typologie des populations	4
2.3.1	Une majorité d'hommes seuls	4
2.3.2	La pyramide des âges	4
2.3.3	Hébergement antérieur	5
2.3.4	Motif et origine de la demande	6
3	RÉALITES DE LA PRISE EN CHARGE	10
	L'accompagnement Individuel.....	10
	Les réunions d'expression des résidents	11
4	DES DIFFICULTÉS D'ORIENTER	12
5	CONCLUSION	15
	ANNEXES	16

1 INTRODUCTION

Conformément aux missions des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, le CHRS Pierre VIVIER accueille des personnes qui connaissent de graves difficultés économiques, familiales, de logement, de santé et d'insertion. L'objectif de la prise en charge est de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. L'offre du CHRS a évolué en 2019. En effet, nous avons souhaité graduer les réponses proposées aux personnes accueillies en proposant toujours 2 types d'offre d'hébergement : une offre en hébergement collectif et une offre en hébergement en logement en diffus sur la métropole nancéenne. Toutefois, pour ce qui concerne l'offre d'hébergement collectif, il existe désormais un nouveau type d'accueil au sein d'un pavillon situé dans l'enceinte du site Pierre VIVIER. Ce pavillon permet l'accueil de 5 résidents et dispose de 4 chambres, de 3 salles de bains, d'une pièce à vivre équipée d'une kitchenette et d'un jardinet. Cette nouvelle offre permet de graduer l'évolution de la prise en charge vers l'autonomie. Ainsi, un résident accueilli au sein du CHRS collectif de 24 places, peut évoluer vers un hébergement en pavillon, permettant davantage d'autonomie, pour ensuite appréhender l'hébergement en diffus, puis l'insertion vers le logement autonome. L'offre du CHRS est toujours de 35 places mais réparties en 24 places en CHRS collectif, de 5 places en CHRS collectif (de transition en pavillon) et de 6 places en hébergement en diffus. Cette évolution mise en œuvre en juillet 2019 sera évaluée au cours de l'année 2020.

2 EVOLUTION DE L'ACTIVITE

2.1 Personnes et ménages pris en charge

En 2019, ce sont 53 ménages soit 54 personnes qui ont été accueillies et prises en charge par le CHRS Pierre Vivier. Ce nombre est à la baisse par rapport à 2018 et est proche des chiffres de 2017. D'une année sur l'autre on peut observer une variation du nombre de sorties. Cela peut s'expliquer par beaucoup de facteurs comme les disponibilités sur le parc locatif, des situations instables et des départs volontaires plus nombreux ou encore un accès plus ou moins rapide aux dispositifs médico-sociaux. Lorsque le projet d'orientation est construit, celui-ci peut se réaliser dans des délais plus ou moins longs.

Concernant la typologie des ménages, les données sont stables d'année en année et aucune évolution n'est constatée dans la durée.

Conformément à la législation, toutes les personnes accueillies au cours de l'année l'ont été sur préconisation du SIAO 54¹, instance chargée de réguler le flux et de coordonner les orientations en lien avec les acteurs locaux. La préoccupation partagée est de trouver la meilleure orientation possible en lien avec le parcours et le projet des personnes.

¹ Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation

2.2 Taux d'occupation

2019	2018
96,36%	96,64%

Le taux d'occupation est stable dans le temps. Cela fait trois ans que celui-ci ne fait l'objet que de variations non significatives.

L'ACTIVITE DU CHRS

	CHRS collectif	CHRS diffus	CHRS cumul
	personnes	personnes	personnes
nombre de nuitées réalisées en personnes sur 2019	8 759	3 412	12 171
pourcentage Taux d'occupation			96,36%
reliquat des ménages et personnes présentes au 01/01/2020	26	6	32
nombre d'admissions 2019 en ménages et en personnes	19	2	21
nombre de sorties 2019 en ménage et en personnes	16	6	22
Cumul des durées de séjour des personnes sorties	5 524	5 218	10 742
nombre de présents au 31 décembre 2019 en ménage & personnes	26	6	32

Participation des résidents

En 2019, 38 personnes du CHRS ont payé une participation à leurs frais d'hébergement et d'entretien pour un montant total de 43 349 €.

En CHRS diffus, 9 personnes ont payé une participation pour un montant total de 5 610 € et l'établissement a perçu des APL pour un montant total de 103 423 €.

Le Parc locatif du CHRS

Propriétaires	Nombre	VILLE
Batigère	2	LAXOU
Opac NANCY	1	NANCY
Opac MMH	2	JARVILLE
SLH	3	NANCY
TOTAL	8	

Les partenaires bailleurs du parc locatif du CHRS sont des bailleurs sociaux.

2.3 Typologie des populations

2.3.1 Une majorité d'hommes seuls

Type ménage	Collectif 2019						Diffus 2019						Cumul 2019					
	Ménages		Personnes		Nbre de personnes différentes		Ménages		Personnes		Nbre de personnes différentes		Ménages		Personnes		Nbre de personnes différentes	
Hommes isolés sans enfant	35	83%	35	83%	34	83%	9	82%	9	75%	9	75%	44	83%	44	82%	43	81%
Femmes isolées sans enfant	7	17%	7	17%	7	17%	1	9%	1	8%	1	8%	8	15%	8	15%	8	15%
Couples sans enfant	0	0%	0	0%	0	0%	1	9%	2	17%	2	17%	1	2%	2	3%	2	4%
Totaux	42	100%	42	100%	41	100%	11	100%	12	100%	12	100%	53	100%	54	100%	53	100%

Comme les années précédentes, la répartition par genre reste la même dans le temps. On peut constater une stabilité dans la répartition depuis plusieurs années.

Ces chiffres sont relatifs au type d'établissement et au type de public accueilli au CHRS Pierre Vivier. En effet, notre structure est dédiée aux personnes isolées issues de la grande marginalité.

Toutefois, la réalité du paysage de l'urgence et des demandes d'hébergement qui en découlent montre qu'il y a aussi de nombreuses femmes en situation de précarité et en rupture d'hébergement, ces femmes, pour la plupart du temps accompagnées d'enfants, sont alors orientées vers des CHRS qui leur sont adaptés et dédiés.

2.3.2 La pyramide des âges

Tranches d'âges adultes	2019 Collectif		2019 Diffus		Cumul 2019	
	Nbre personnes		Nbre personnes		Nbre personnes	
18 à 24 ans	8	19%	0	0%	8	15%
25 à 59 ans	31	74%	8	67%	39	72%
60 ans et plus	3	7%	4	33%	7	13%
Totaux	42	100%	12	100%	54	100%

Tranches d'âges adultes	Cumul 2018			
	Ménages		Nbre de personnes différentes	
18 à 24 ans	15	22%	13	20%
25 à 59 ans	43	66%	43	67%
60 ans et plus	7	12%	8	13%
Totaux	65	100%	64	100%

On observe en 2019 un léger vieillissement de la population par rapport à 2018. Il est difficile de donner une seule explication. Cette variation est multifactorielle. Elle est à mettre en lien avec l'âge des publics des dispositifs d'urgence orientés vers nos dispositifs. Cela traduit peut être également, du fait d'une baisse du nombre de sorties en 2019, un changement de tranche d'âge des personnes présentes en 2018 et encore en 2019.

2.3.3 Hébergement antérieur

Logement avant demande	2019 collectif		2019 diffus		Cumul 2019	
	Personnes		Personnes		Personnes	
Etablissement pénitentiaire	9	21%	2	0%	11	17%
Hébergement d'urgence	7	17%	0	0%	7	13%
Hébergement d'insertion	5	12%	3	35%	8	17%
Hébergement par des tiers	4	9%	1	8%	5	10%
Centre hospitalier spécialisé	3	7%	0	0%	3	6%
Structure médico-sociale	3	7%	1	8%	4	7%
Centre hospitalier général	3	7%	0	0%	3	6%
Domicile personnel (bailleur social)	2	4%	1	8%	3	6%
Hôtel	2	4%	1	8%	3	6%
Pension de famille résidence accueil	1	3%	0	0%	1	1%
Accueil familial	0	0%	0	0%	0	0%
Domicile des parents	1	3%	2	17%	3	6%
Domicile personnel (bailleur privé)	1	3%	0	0%	1	1%
Hébergement de fortune	0	0%	1	8%	1	1%
Foyer résidence sociale	0	0%	0	8%	0	1%
Protection de l'enfance	1	3%	0	0%	1	2%
Totaux	42	100%	12	100%	54	100%

Hébergement antérieur	Cumul 2018					
	Ménages		personnes		Nbre de personnes différentes	
Famille, amis	16	25%	16	24%	15	23%
Logement personnel	18	28%	20	30%	20	32%
CHRS ou assimilés	11	17%	11	16%	10	16%
Sans logement, Squat	5	8%	5	7%	4	6%
Hôtel, Foyer logement	4	6%	4	6%	4	6%
Structure carcérale	8	12%	8	12%	8	12%
Structure médicale	3	4%	3	5%	3	5%
Logement transitoire ALT	0	0%	0	0%	0	0%
Totaux	65	100%	67	100%	64	100%

On observe en 2019 une véritable redistribution en ce qui concerne l'hébergement antérieur des personnes accueillies. En effet cette année est marquée par le fait que le milieu carcéral est l'hébergement antérieur le plus fréquent chez les personnes accueillies. Cela est le reflet de la précarité des personnes faisant l'objet d'une incarcération et notamment en matière d'hébergement à la sortie.

A noter que cette augmentation est également à mettre en lien avec le fait qu'aujourd'hui la justice utilise des réquisitions pour imposer des prises en charge aux opérateurs AHI.

On peut également noter que plus d'un tiers des personnes accueillies avait un hébergement instable et précaire (urgence, hébergement chez un tiers...) avant la prise en charge en CHRS.

2.3.4 Motif et origine de la demande

Motif demande	2019 collectif		2019 diffus		Cumul 2019	
	Ménages		Ménages		Ménages	
Sortie de détention	9	21%	2	18%	11	21%
Rupture de co-habitation	9	21%	4	36%	13	25%
Autre	8	20%	0	0%	8	15%
Transfert interne	5	12%	4	37%	9	16%
Demande d'asile	3	8%	0	0%	3	6%
Procédure d'expulsion	3	8%	0	0%	3	6%
Sortie de structures médico-sociales	0	0%	0	0%	0	0%
Sortie de structures protection de l'enfance	1	2%	0	0%	1	2%
Sorties de structures AHI	1	2%	0	0%	1	2%
IDA sortant DNA/HU	1	2%	0	0%	1	2%
Sorties de structures hors AHI	2	4%	0	0%	2	3%
Errance de plus de 6 mois	0	0%	1	9%	1	2%
Totaux	42	100%	11	100%	53	100%

Motif de la demande	Cumul 2018					
	Ménages		personnes		Nbre de personnes différentes	
Problèmes locatifs et d'hébergement	45	70%	47	70%	45	71%
Rupture cohabitation - solidarité	10	16%	10	14%	10	16%
Conflit, rupture conjugale	1	1%	1	2%	1	1%
Absence de ressource	1	1%	1	2%	1	1%
Errance - squats	8	11%	8	10%	7	11%
Demandeurs d'Asile	0	0%	0	0%	0	0%
Totaux	65	100%	67	100%	64	100%

Détail des problèmes locatifs et d'hébergement	Cumul 2018					
	Ménages		personnes		Nbre de personnes différentes	
Sans hébergement	35	78%	35	75%	33	73%
Expulsion	9	20%	11	23%	11	24%
Impayés de loyers	0	0%	0	0%	0	0%
Logement inadapté	0	0%	0	0%	0	0%
problèmes de convivialité	1	2%	1	2%	1	3%
Totaux	45	100%	47	100%	45	100%

Ces données sont à mettre en lien avec l'hébergement antérieur des personnes. Le motif de la demande correspond directement à l'instabilité et à la précarité, voire l'absence, d'hébergement en amont de la prise en charge. Et c'est bien ce motif qui est à l'origine de la demande.

Partenaire Prescripteur	2019 collectif		2019 diffus		Cumul 2019	
	Ménages		Ménages		Ménages	
SAO	13	31%	2	18%	15	29%
SPIP	7	17%	2	18%	9	17%
Autres	6	14%	1	9%	7	14%
Sans	5	12%	0	0%	5	9%
CH - CHU hôpital spécialisé	4	9%	3	28%	7	14%
LHSS	2	4%	0	0%	2	3%
Centre d'Hébergement	2	4%	1	9%	3	5%
ASLL	1	3%	0	0%	1	2%
MDPH	1	3%	0	0%	1	2%
MDS	1	3%	0	0%	1	2%
115	0	0%	2	18%	2	3%
Totaux	42	100%	11	100%	53	100%

Origine de la demande	Cumul 2018					
	Ménages		personnes		Nbre de personnes différentes	
ARS	45	69%	47	70%	44	68%
Autres services sociaux	16	25%	16	24%	16	25%
CHRS	4	6%	4	6%	4	7%
Totaux	65	100%	67	100%	64	100%

En 2019, nous avons détaillé davantage les partenaires prescripteurs. Nous observons une augmentation et une diversification des partenaires prescripteurs. Il est probable qu'en détaillant plus l'origine de la demande en 2018 certains de ces prescripteurs seraient également apparus.

Cette année, la moitié des personnes accueillies a fait l'objet d'une orientation par les SAO et par le SPIP. Ce qui correspond bien à la répartition des hébergements antérieurs des personnes accueillies.

Ressources à l'entrée	2019 Collectif	2019 Diffus	Cumul 2019
	Ménages	Ménages	Ménages
RSA socle	16	4	20
Sans Ressources	8	3	11
Autres	2	1	3
A.A.H	12	1	13
Salaire	1	1	2
Retraite	1	1	2
Indemnités journalières	1	0	1
Autres prestations sociales	1	0	1
Totaux	42	11	53

Ressources à l'entrée	Cumul 2018	
	Personnes	Nbre personnes différentes
Revenu Solidarité Active	18	18
Sans ressources	20	18
Allocation chômage	6	6
Autres ressources	3	3
AAH ou pension invalidité	11	10
Salaire	5	5
Retraite	4	4
Totaux	67	64

Ressources à l'entrée des personnes sorties	2019 Collectif	2019 Diffus	Cumul 2019
	Ménages	Ménages	Ménages
RSA socle	3	3	6
Sans ressources	5	0	5
A.A.H	4	1	5
Autres	1	0	1
Autres prestations sociales	1	0	1
Indemnités journalières	1	0	1
Retraite	1	1	2
Totaux	16	5	21

Ressources à l'entrée des personnes sorties	2018	
	Personnes	Nbre personnes différentes
Revenu Solidarité Active	9	9
Sans ressources	12	11
Allocation chômage	4	4
Salaire	4	4
AAH ou pension invalidité	4	2
Autres ressources	0	0
Retraite	1	1
Totaux	34	31

Ressources à la sortie des personnes sorties	2019 collectif	2019 Diffus	Cumul 2019
	Ménages	Ménages	Ménages
RSA socle	5	1	6
Sans ressources	2	1	6
Salaire	2	0	3
A.A.H	5	1	2
Autres	1	2	3
Pension d'invalidité	1	0	1
Totaux	16	5	21

Ressources à la sortie des personnes sorties	Cumul 2018	
	Personnes	Nbre personnes différentes
Revenu Solidarité Active	10	10
Sans ressources	7	6
Allocation chômage	5	5
Prestation familiale	1	1
Salaire	4	4
AAH ou pension invalidité	6	4
Autres ressources	0	0
Retraite	1	1
Totaux	34	31

Accompagner les personnes dans une démarche d'insertion implique souvent pour les professionnels sociaux de mettre à jour les droits et notamment, pour ce qui concerne les ressources, les droits aux revenus sociaux : revenu de solidarité active pour certains, instructions en vue d'une demande de pension de retraite, d'allocation AAH. Travailler sur la question des ressources, c'est aussi travailler sur un sujet sensible qu'est la gestion budgétaire. Cette démarche n'est cependant pas toujours bien acceptée par les personnes accompagnées qui peuvent se sentir infantilisées. Ainsi, le savoir-faire des professionnels est d'accompagner vers l'accès aux droits sociaux, mais également à la gestion budgétaire et aux priorités d'achats, avec des budgets particulièrement faibles.

3 REALITES DE LA PRISE EN CHARGE

La rédaction du rapport d'activité est également l'occasion de laisser un espace de parole aux équipes pour rendre compte de l'accompagnement global proposé, qu'il soit individuel ou collectif.

Le suivi social et l'accompagnement au quotidien est un travail complexe.

- **L'accompagnement individuel :**

Situation de Monsieur B :

Contexte familial

M. B est né dans le département de Meurthe et Moselle. Il est l'avant dernier d'une grande fratrie avec laquelle il n'a plus aucun contact.

Il se marie, et a deux enfants aujourd'hui âgés de plus de 25 ans. Après plusieurs années de mariage, divorce et ne s'est pas remarié.

Ses enfants majeurs vivent à priori dans une autre région. Il n'a aucun contact avec eux.

Parcours résidentiel

M. B s'est installé en appartement dès sa majorité avec sa femme, puis en maison. A leur séparation, M. B quitte le logement conjugal et s'installe seul dans un appartement à Nancy. Il est ensuite expulsé du logement, du fait de la vente de l'immeuble. Il se retrouve alors sans solution d'hébergement. Il se rend au Service d'Urgence Sociale (aujourd'hui le SAO) et est hébergé pendant une année en dispositif d'insertion. Par la suite, il est orienté en logement sur la métropole nancéenne. Ensuite, il emménage chez sa compagne de l'époque. Il se sépare quelques années plus tard et devient alors sans domicile fixe. Il dit avoir été hébergé par des amis, vivait en squat ou à la rue. Durant ce temps, M. B a maintenu son activité professionnelle.

Durant cette période, M. B présente des problèmes de santé, et est hospitalisé près d'une année. A la sortie de l'hôpital en 2010, il n'a nulle part où aller. Il est alors hébergé par une amie plusieurs mois. Parallèlement, il sera hébergé sur différents centres d'hébergement, jusqu'à ce que la maladie devienne trop lourde au quotidien, ne lui permettant plus ce rythme de vie.

Pour finir, M. B se rapproche du Service d'Accueil et d'Orientation de Nancy et est hébergé une année au sein d'un CHRS sur la métropole nancéenne avant d'être orienté et admis au CHRS collectif Pierre Vivier en 2019.

Santé

Jeune, M. B présente une problématique d'addiction à l'alcool, après sa journée de travail.

Il y a quelques années, alors qu'il est hébergé chez des amis, il fait une crise liée à une maladie inflammatoire grave. Il est alors hospitalisé 9 mois à Nancy. Il passe 3 mois dans un lieu de convalescence. Depuis ce séjour, il est peu consommateur d'alcool.

Depuis le diagnostic de sa maladie, M. B présente des pertes de mémoire à court et à long terme, ce qui l'amène à noter au quotidien, toutes les informations le concernant, ainsi que les rendez-vous.

Objectifs

M. B avait pour objectif, la régularisation de sa situation administrative et une orientation en logement adapté à ses besoins.

Au niveau de l'accompagnement social, un travail a donc été mené avec M. B pour mettre à jour sa situation administrative : CNI, ouverture de droits ACS, déclaration de revenus auprès des impôts...Etc. M. B collaborait tout à fait à la prise en charge et était en demande d'accompagnement. Il peut réaliser ses démarches seul, mais des rappels réguliers et une mise en place d'aide-mémoire sont nécessaire pour leurs réalisations. Une demande de mesure de protection a également été initiée.

Projet

Le travail sur le projet d'orientation a pu ensuite être mis en place. M. B souhaitait intégrer une structure semi-collective, type pension de famille. Il a besoin d'être stimulé pour réaliser les actes administratifs et M. B a besoin de la présence d'un professionnel pour le sécurisé dans ses démarches. Monsieur était en demande de participer à des activités (jeux de société...Etc.), d'être entouré de personnes et de tisser des liens avec celles-ci.

Enfin M. B est entré en Pension de Famille conformément à son projet.

- **Les réunions d'expression des résidents :**

Conformément à la législation en vigueur², le CHRS collectif met en œuvre une réunion visant au recueil de l'expression des résidents.

La mise en place d'élection en vue de la constitution d'un Conseil de la Vie Sociale est difficile du fait des rotations des résidents au sein d'un CHRS.

Durant l'année 2019 au sein du CHRS Pierre Vivier, les résidents ont pu participer à des réunions d'expression animées par un travailleur social. Les thèmes abordés relèvent de la vie en collectivité au sein du service, mais également de tous les problèmes qu'ils peuvent rencontrer durant leur période d'hébergement et particulièrement l'ennui.

Durant l'année 2019, dix réunions d'expression des résidents ont été planifiées.

Dans la continuité de l'année 2018, les réunions ont suscitées peu d'intérêt en 2019 : sur les dix réunions programmées, seules quatre ont eu lieu. Les autres ont été annulées faute de participants.

² Décret n°20014-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale et aux autres formes de participation institués à la 'article L. 311-6 du code de l'action sociale et des familles : « *Le conseil de la vie sociale donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service, notamment sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socioculturelle et les services thérapeutiques, les projets de travaux et d'équipements, la nature et le prix des services rendus, l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture, l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge.* »

Ces quatre réunions ont rassemblé un total de 28 personnes pour une présence de quatre à neuf résidents.

Au cours des différentes réunions, les thèmes variaient en fonction des personnes présentes, des situations rencontrées et du contexte actuel au moment des regroupements. A noter que ces thèmes sont strictement identiques à l'année passée.

Les sujets abordés sont les suivants :

- Les activités proposées au sein du service ;
- La prise en charge par les travailleurs sociaux ;
- Les repas servis, leur qualité ;
- L'hygiène des sanitaires ;
- La tolérance ;
- Les nuisances sonores ;
- Le respect du règlement intérieur.

Après chaque réunion d'expression, les questions soulevées par les résidents sont traitées en réunion d'équipe et font l'objet d'une réponse. Un compte rendu écrit de la réunion et des réponses apportées est mis à disposition afin d'être consulté.

4 DES DIFFICULTES D'ORIENTER

Motif de sortie	2019 collectif		2019 diffus		Cumul 2019	
	Ménages		Ménages		Ménages	
Exclusion	3	18%	0	0%	3	14%
Accès au logement	2	13%	1	20%	3	14%
Départ volontaire	2	13%	0	0%	2	9%
Transfert interne	1	18%	1	40%	2	25%
Décès	1	6%	0	0%	1	6%
Fin de prise en charge pour non adhésion	2	13%	0	0%	2	9%
Incarcération	1	6%	2	40%	3	14%
Réorientation vers un autre dispositif	4	13%	1	0%	5	9%
Totaux	16	100%	5	100%	21	100%

Motif de sortie	2018 cumul					
	Ménages		personnes		Nbre personnes différentes	
Logement location directe dont	8	25%	8	24%	8	26%
Résidence sociale Adoma	3		3		3	
Foyer Logement	1		1		1	
Batigère § Présence Habitat	3		3		3	
MMH	1		1		1	
Privé	0		0		0	
Pension de famille ARS	0		0		0	
Orientation en médico-social	2	6%	2	6%	1	4%
ARS Pierre VIVIER - Lits Halte Soins Santé	1		1		1	
ARS Pierre VIVIER - Foyer d'Accueil Médicalisé	1		1		0	
Autres motifs de sortie						
autres structures sociales	0	0%	0	0%	0	0%
Retour famille, Amis	1	0%	1	0%	1	0%
Départs volontaires	6	19%	6	18%	6	19%
Exclusion	2	6%	2	6%	2	7%
Fin de prise en charge	7	22%	8	24%	7	23%
Incarcération	4	13%	4	13%	3	10%
Hospitalisation	2	6%	2	6%	2	7%
Décès	1	3%	1	3%	1	4%
Totaux	33	100%	34	100%	31	100%
Présents au 31/12/2018	32		33		33	
Totaux	65		67		64	

Orientation en logement	2018 collectif		2018 diffus		2018 commun		2017	
	ménages	personnes	ménages	personnes	ménages	personnes	ménages	personnes
Communauté Urbaine du Grand Nancy	6	6	2	2	8	8	5	5
Nancy	3	3	1	1	4	4	2	2
Laxou	2	2	0	0	2	2	1	1
Dombasle sur Meurthe	1	1	0	0	1	1	0	0
Jarville la Malgrange	0	0	1	1	1	1	0	0
AUTRES COMMUNES	0	0	0	0	0	0	1	1
Totaux	6	6	2	2	8	8	6	6

Lieu de destination à la sortie	2019 Collectif	2019 Diffus	Cumul 2019
	ménages	ménages	ménages
Nancy et agglomération	10	5	15
Non précisé	4	0	4
Hors département	2	0	2
Totaux	16	5	21

implantation géographique à l'issue de la prise en charge	Cumul 2018	
	ménages	personnes
Meurthe et Moselle	14	14
Autres Départements	0	0
Inconnue	18	19
Décès	1	1
Totaux	33	34

Il y a eu une nette diminution du nombre de sorties en 2019, 16, pour 33 sorties en 2018.

Les problématiques des personnes accueillies sont complexes. On observe aujourd'hui pour la majorité des personnes accueillies le besoin d'un accompagnement social couplé à un accompagnement sur le plan de la santé. Les projets d'orientation sont de ce fait de plus en plus difficiles à construire et les durées de séjours s'allongent.

Avec le temps certaines personnes oublient les raisons pour lesquelles elles sont en CHRS et petit à petit vivent le CHRS comme un lieu de vie et non plus comme un hébergement temporaire avec une prise en charge limitée dans le temps qui vise à la réinsertion.

Aussi paradoxale que cela puisse paraître, les séjours les plus longs sont en CHRS diffus. Alors que ce sont les personnes les plus proches du logement, ce sont elles qui sont prises en charge le plus longtemps. Ce constat peut trouver plusieurs explications. D'une part les moyens du CHRS ne permettent pas une prise en charge suffisamment soutenue pour maintenir la dynamique nécessaire à une prise en charge qui évolue positivement et rapidement, et, d'autre part, l'accès au logement de petite typologie sur la métropole est excessivement long.

D'un point de vue géographique, la quasi-totalité des orientations en logement se font sur la métropole du Grand Nancy.

Durée de séjour	Nbre personnes en collectif	Nbre de personnes en diffus	Cumul 2019
De 1 à 3 mois	1		1
Plus de 3 mois à 6 mois	5		5
Plus de 6 mois à 9 mois	3	1	4
Plus de 9 mois à 12 mois	1		1
Plus de 12 mois à 18 mois	2		2
Plus de 18 mois à 24 mois	3		3
Plus de 24 mois	1	5	6

Durée de séjour cumul 2018	Inférieurs à 8 jours	Entre 8 jours et 6 mois	Supérieur à 6 mois	TOTAL
Femmes isolées sans enfants			1	1
Hommes isolés sans enfants	1	14	16	31
Couple sans enfant		1		1
En ménages	1	15	17	33
En personnes	1	16	17	34

En raison de la nouvelle distribution des tranches de durée de séjour des personnes sorties dans l'année, il n'est pas possible de comparer 2019 avec les années antérieures.

Cette année, nous pouvons constater que presque 75 % des durées de séjour des personnes sorties dans l'année sont supérieures à 6 mois soit la durée d'une prise en charge initiale.

De même que nous constatons que 50 % des durées de séjour des personnes sorties ont été supérieures à 1 an 23 % supérieures à 2 ans. Ceci est bien la preuve de l'allongement des durées de séjour et de la difficulté, aujourd'hui, de construire des projets d'orientation avec les personnes accueillies, et ce, pour les motifs évoqués précédemment.

5 CONCLUSION

Nous observons cette année un accueil plus important des personnes sans hébergement qui sortent de détention et orientés par les services de la justice d'insertion et de probation. Ensuite, nous observons que de nombreux résidents ont des problématiques de santé qui nécessiteraient une orientations plus adaptée, notamment vers des services médico-sociaux. Ainsi, une prise en charge au sein du service des Lits Halte Soins Santé seraient plus appropriés. Et c'est souvent le personnel des dispositifs médico-sociaux du site Pierre VIVIER qui viennent en appui auprès des professionnels du CHRS, afin d'assurer une prise en charge spécifiques pour certaines situations. Le taux d'occupation du service des Lits Halte Soins Santé du site ne permet pas actuellement d'accueillir davantage de résidents.

Cette situation nous conduit à réfléchir aux développement du service des Lits Halte Soins Santé.

ANNEXES

Situation matrimoniale	2019 Collectif		2019 Diffus		2019 Cumul	
	Nbre personnes		Nbre personnes		Nbre Personnes	
Célibataire	31	74%	7	59%	38	70%
Séparé	2	5%	1	9%	3	5%
Divorcé	7	16%	2	16%	9	17%
Marié	2	5%	2	16%	4	8%
Totaux	42	100%	12	100%	54	100%

Situation matrimoniale	Cumul 2018			
	Ménages		Nbre de personnes différentes	
Célibataire	50	75%	47	73%
Séparé	3	5%	3	5%
Divorcé	7	10%	7	11%
Marié	5	10%	7	11%
Totaux	65	100%	64	100%

Ville de Provenance	Collectif 2019		Diffus 2019		Cumul 2019		Cumul 2018	
	Personnes	Nbre de personnes différentes	Personnes	Nbre de personnes différentes	Personnes	Nbre de personnes différentes	Personnes	Nbre de personnes différentes
Communauté Urbaine du Grand Nancy							32	30
Nancy	23	22	5	5	28	27	17	17
Art sur Meurthe	1	1	1	1	2	2	1	1
Laxou	1	1	1	1	2	2	4	4
Heillecourt							1	1
Jarville-la-Malgrange	1	1			1	1	2	2
Maxéville	3	3			3	3	3	2
Saint-Max	1	1			1	1	1	1
Tomblaine	1	1			1	1	0	0
Vandoeuvre-les-Nancy	1	1			1	1	3	2
AUTRES COMMUNES 54							29	28
Pont-à-Mousson	2	2			2	2	3	3
Briey							2	2
Dieulouard	1	1			1	1	1	1
Dombasle-sur-Meurthe							1	1
Frouard	1	1	1	1	2	2	2	2
Livardun							2	2
Longwy	1	1			1	1	0	0
Longuyon							1	1
Lunéville							5	4
Réhon							1	1
Mont St Martin	2	2	1	1	3	3	4	4
Neuves Maisons							0	0
Pagny sur Moselle	1	1			1	1	0	0
Toul							3	3
Varangéville			1	1	1	1	1	1
Val de Lorraine							0	0
Velaine-en-Haye							1	1
villerupt							2	2
AUTRES COMMUNES et PAYS							6	6
Lorraine (55, 57, 88)	1	1			1	1	2	2
Autre région française	1	1	1	1	2	2	4	4
Autres pays étrangers			1	1	1	1	0	0
Totaux	42	41	12	12	54	53	67	64

Nationalité	2019 Collectif		2019 Diffus		2019 Cumul		2018 cumul	
	personnes	Nbre de personnes différentes	personnes	Nbre de personnes différentes	personnes	Nbre de personnes différentes	personnes	Nbre de personnes différentes
Française	34	81%	9	75%	43	80%	55	82%
Autres	8	19%	3	25%	11	20%	12	18%
Totaux	42	100%	12	100%	54	100%	67	100%

Niveau d'instruction adultes	2019 Collectif		2019 Diffus		2019 Cumul	
	Personnes	Nbre de personnes différentes	Personnes	Nbre de personnes différentes	Personnes	Nbre de personnes différentes
Illettrisme ou analphabétisme	2	5%	2	4%	4	7%
Sans qualification	18	43%	17	41%	21	39%
B.E.P / C.A.P / B.E.P.C	20	48%	20	47%	24	44%
B.A.C / B.T / B.P	1	2%	1	4%	3	6%
B.A.C + 3	1	2%	1	4%	2	4%
Totaux	42	100%	41	100%	54	100%

Niveau d'instruction adultes	2018 cumul			
	Personnes		Nbre de personnes différentes	
Sans diplômes	26	39%	23	36%
C.A.P.	18	27%	18	28%
B.E.P.	5	7%	5	8%
B.A.C.	4	6%	4	6%
B.E.P.C.	6	9%	6	10%
BTS - DUT	2	3%	2	3%
CPP	0	0%	0	0%
C.E.P.	4	6%	4	6%
Etudes supérieures	2	3%	2	3%
NON RENSEIGNEE	0	0%	0	0%
Autres	0	0%	0	0%
Totaux	67	100%	64	100%

Situation professionnelle des personnes entrées et sorties	2019 Collectif				2019 Diffus				2019 Cumul			
	Ménages à l'entrée		Ménages à la sortie		Ménages à l'entrée		Ménages à la sortie		Ménages à l'entrée		Ménages à la sortie	
Sans activité	37	89%	13	82%	9	82%	3	60%	46	86%	16	76%
Chômeur inscrit à Pôle Emploi - d'un an	2	5%	0	0%	0	0%	0	0%	2	4%	0	0%
intérimaire	1	2%	1	6%	1	9%	0	0%	2	4%	1	5%
retraité	1	2%	1	6%	1	9%	2	40%	2	4%	3	14%
CCD temps partiel	0	0%	1	6%	0	0%	0	0%	0	0%	1	5%
CDI temps partiel	1	2%	0	0%	0	0%	0	0%	1	2%	0	0%
Totaux	42	100%	16	100%	11	100%	5	100%	53	100%	21	100%

Situation professionnelle des personnes entrées et sorties	2018 Cumul			
	Ménages à l'entrée		Ménages à la sortie	
Sans emploi de moins d'un an	17	26%	5	15%
Sans emploi de plus de trois ans	35	51%	16	46%
Sans emploi entre 1 et 3 ans	8	12%	3	9%
CDI	2	3%	1	3%
autre situation	4	6%	6	18%
intérimaire	1	2%	1	3%
CDD	0	0%	1	3%
En formation	0	0%	1	3%
CAE	0	0%	0	0%
Poste d'Insertion	0	0%	0	0%
Totaux	67	100%	34	100%

